

Avis public

Montréal-Nord

Montréal 

AVIS DE PROMULGATION RGCA11-10-0007

RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE

Avis public est, par la présente, donné que le règlement no RGCA11 0-10-0007 a été adopté par le conseil d'arrondissement à la séance ordinaire du 24 février 2011.

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la secrétaire d'arrondissement où il peut être vu.

Le règlement no RGCA11-100007 est entré en vigueur le 28 avril 2011, date inscrite au certificat de conformité.

Donné à Montréal,
Arrondissement de Montréal-Nord,
Ce 3 mai 2011

Marie Marthe Papineau, avocate
Secrétaire d'arrondissement